

**LA VILLE D'ÉCHIROLLES RECHERCHE
AU SEIN DE LA DIRECTION DE LA VILLE DURABLE
SERVICE FONCIER DROIT DES SOLS**

UN- E INSTRUCTEUR-TRICE DROIT DES SOLS

Numéro de l'offre : 03819027555 / 03819027569 (*à indiquer sur la candidature*)

Temps de travail : Temps Complet

Filière : Administrative/Technique - Catégorie B

Pré-requis: Formation supérieure en urbanisme et/ou droit (ou expérimenté) + avoir une expérience d'au moins 5 ans dans l'instruction des autorisations de droit des sols, en particulier dans l'instruction d'opérations complexes

Poste à pourvoir : 1er mai 2019

FONCTIONS:

Rattaché-e à la responsable du pôle Autorisation du Droit des Sols, sous l'autorité de la responsable du service Foncier et Droit des Sols, il ou elle instruit les demandes d'autorisation complexes dans le respect des réglementations applicables (urbanisme, sécurité, accessibilité, CCH, environnement..).

MISSIONS ET ACTIVITÉS:

Instruction des autorisations d'urbanisme

- Prendre en charge les demandes d'autorisations d'urbanisme portant notamment sur des opérations complexes (PC et PA) et l'instruction d'autorisations de travaux,
- Assurer l'instruction complète des dossiers suivis en direct (examen administratif, technique, juridique, rédaction et édition des courriers, notifications consultations et arrêtés/décisions, gestion des délais, conformité du projet, visites récolement..) sous le contrôle du (de la) responsable du pôle application du droit des sols,
- Participer au montage des projets et à leur sécurisation juridique en lien avec les chargé-e-s d'opération, favoriser la bonne coordination avec les services extérieurs consultés,
- Participer aux réunions d'avancement des projets en ATEP et ATPV avec les maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, architectes, bailleurs, services de Grenoble Alpes Métropole,
- Rédiger des notes d'analyse et de proposition,
- Apporter sa contribution aux mémoires dans le cadre des contentieux se rapportant aux projets suivis en direct, en lien avec l'avocat de la ville et le (la) responsable de service
- Prendre en charge le suivi d'infractions : RDV, courriers, procès verbal, ...

Accueil du public

- Assurer seul-e, ou en accompagnement des autres agent-e-s instructeurs, l'accueil du public et conseiller sur divers projets individuels (petites extensions à projet neuf, études de faisabilités)

ACTIVITÉS OCCASIONNELLES:

- Instruire des demandes de CU, DP, PD, en fonction des nécessités de service, en lien avec les autres agent-e-s instructeurs du pôle (2 agents)
- Rédiger des lettres de réponse aux habitants, copropriétés, syndicats
- Représenter la ville et exposer les dossiers en commissions départementales d'accessibilité et de sécurité
- Être en appui au responsable du pôle ADS dans la démarche de mise à jour des documents d'urbanisme

COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES :

- Maîtriser les règles juridiques liées à l'urbanisme ayant trait à l'instruction des ADS
- Avoir une bonne connaissance des réglementations connexes (CCH, code environnement, accessibilité, sécurité)
- Maîtrise et exploitation du logiciel de traitement des autorisations d'Urbanisme (saisie, mise à jour des données, évolutions, statistiques...), des outils bureautiques, compréhension et utilisation des implications de la géomatique (SIG) dans le poste
- Capacité d'analyse, de synthèse
- Qualités rédactionnelles
- Hiérarchiser les priorités et savoir gérer les délais
- Qualités relationnelles et de négociation
- Capacité d'adaptation à des publics variés (grand public, techniciens, professionnels de la promotion, bailleurs sociaux, élus)
- Capacité d'initiative

Date limite d'envoi des candidatures : le 31 mai 2019

Courrier : Lettre de motivation et CV à adresser à Monsieur Le Maire– Service RH / Pôle Développement – Recrutement – Hôtel de Ville, 1 Place des Cinq Fontaines, BP 248 – 38130 ÉCHIROLLES.

Ou par mail : <https://www.echirolles.fr/emploi/3498-un-e-instructeur-trice-droit-des-sols>